

## SOCIÉTÉ CIVILE DES ALFAS DE FERMENTATION (BREVETS H. DE MONTESSUS), Tunis

UNE GROSSE INDUSTRIE  
Société civile des alfas de fermentation (brevets H. de Montessus)  
(*Le Tell*, 6 août 1904)

Nous lisons dans la *Dépêche tunisienne* du 20 juillet.

« Prochainement sera créée à Tunis une grosse industrie consistant en une usine de fabrication des papiers d'alfa.

Tout est à point aujourd'hui. Depuis plus d'un an, le Comité d'initiative travaille cette affaire, tant au point de vue industriel que sous le rapport financier, et il est arrivé à parfaire son œuvre.

Hier au soir, la Société civile des alfas de fermentation (brevets H. de Montessus) a offert, au Belvédère, un dîner à MM. Dominique Bertagna <sup>1</sup>, Loiseleur <sup>2</sup>, de Maniquet <sup>3</sup> qui ont puissamment contribué à la solution définitive de toutes les difficultés de constitution.

Nous espérons voir bientôt commencer l'installation matérielle. »

Les procédés imaginés par le distingué ingénieur M. de Montessus sont en effet tellement pratiques qu'ils ramènent le prix des pâtes obtenues par eux à un quart meilleur marché, sinon plus, que les pâtes anglaises. Il en résultera donc un débouché nouveau pour nos allas et nous aurons la satisfaction de les voir traiter et transformer dans des maisons françaises. D'ailleurs, il y aura en Algérie des succursales de la grande usine tunisienne, laquelle va être installée sur l'Oued Miliane.

D'autre part, nous lisons dans la *Tunisie française*, arrivée hier soir, l'article ci-après :

« On sait que les Anglais, pour obtenir la pâte à papier de luxe avec l'alfa, traitent ce textile en autoclave avec la soude caustique.

M. de Montessus a imaginé un autre procédé qui réside dans le remplacement du traitement à la soude caustique par une fermentation produite à l'aide d'une bactérie spéciale qui est le secret de l'inventeur ; ce traitement se termine par un léger lessivage et entraîne une économie considérable.

Pour mener à bien le procédé de M. de Montessus et en perfectionner l'application industrielle, une société civile s'est créée à Tunis, il y a environ une année. Elle a fait faire des expériences dans les usines de France, à Laroche-Joubert <sup>4</sup>, Darnat et Lacroix, et obtenu un papier de tous points parfait.

---

<sup>1</sup> Dominique Bertagna : grand viticulteur à Bône :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ets\\_Bertagna-Bone.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ets_Bertagna-Bone.pdf)

<sup>2</sup> Henri Loiseleur : l'un des apporteurs de Kalaâ-Djerda à la Société des phosphates tunisiens :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates\\_tunisiens.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_tunisiens.pdf)

<sup>3</sup> Louis de Maniquet-Vauberet (1875-1932) : de la Société générale des mines d'Algérie-Tunisie (Omnium). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium\\_Algerie-Tunisie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium_Algerie-Tunisie.pdf)

<sup>4</sup> Laroche-Joubert, usine de Basseau à Angoulême (Charente).

Encouragée par résultat, la maison Bertagna vient d'apporter à la Société civile dont nous parlons, son concours financier, et le capital social a été fixé à 400.000 fr.

Parmi les souscripteurs connus, nous avons relevé les noms de MM. Loiseleur, Michel, directeur de l'Omnium <sup>5</sup> ; Donegani <sup>6</sup>, de Maniquet, etc.

Pour parfaire cet accord, les membres de la Société civile ont offert hier soir, à M. Bertagna et à ses amis, un banquet au Belvédère.

Autour d'une table bien dressée, avaient pris place M. le commandant Cagniant, président de la Société civile, ayant à sa droite M. Dominique Bertagna et à sa gauche M. de Maniquet, représentant de M. Michel ; les autres convives étaient MM. Favrol, Belbèze, Doumergue fils, capitaine Rolin, Cagniant fils ; Chabert, Tridon, Loiseleur, de Montessus, baron Fleury, Dr Adda, Attali, Gounot, Bonan, Saucaz, Duclaux et Lafitte.

Au dessert, M. le commandant Cagniant a rendu hommage à l'inventeur, M. de Montessus, et a bu à l'alliance des capitaux algériens et tunisiens.

M. D. Bertagna a donné la réplique en une de ces improvisations spirituelles dont il a le secret et a levé son verre à la réussite de la Société.

*La Tunisie française* joint ses vœux personnels à ceux qui ont été exprimés. »

---

---

<sup>5</sup> Charles Michel, de la Société générale de mines d'Algérie-Tunisie, omnium : [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium\\_Algerie-Tunisie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium_Algerie-Tunisie.pdf)

<sup>6</sup> Gustave Donegani (1871-1937) : ingénieur, directeur commercial, administrateur délégué, puis (1931) président des Phosphates tunisiens : [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates\\_tunisiens.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_tunisiens.pdf)